

## **Le pronom *you* dans les insultes directes en anglais: une usurpation d'identité**

Identity theft: the pronoun *you* in direct insults in English

Stéphanie Béligon<sup>1</sup>

**Abstract:** In English it is possible to resort to the pronoun *you* in « insulting utterances » such as *You idiot!*, *You bastard!*, etc. The pronoun does not seem necessary in those utterances in the sense that it does not give any information about the addressee, who can generally be identified. Those constructions compete with the use of an insulting term on its own (*e.g. Idiot!*, *Bastard*, etc.). This paper aims to determine the role of the pronoun and to analyse to what extent the structures with and without *you* differ. The hypothesis put forward here is that *you* is evidence that the speaker does not address his/her co-speaker; on the contrary s/he endeavours to deprive his/her addressee of his/her identity and reduces this identity to an insulting lexeme. Paradoxically, the use of *you* turns the person insulted into a “non-person” (cf. Benveniste 1966: 228) appropriated by the speaker.

**Key words:** pronouns, *you*, insults, imperatives, apostrophe.

### **Introduction<sup>2</sup>**

Défini comme « acte ou parole qui vise à outrager ou constitue un outrage »<sup>3</sup> par le *Grand Robert de la langue française* (GRLF), l’insulte est une forme d’appellation, de nomination, par laquelle le locuteur, que je nommerai désormais « insulteur », vise à rabaisser celui qu’il insulte, ou « insulté »<sup>4</sup>.

Les insultes ont été étudiées de nombreux points de vue: les auteurs qui en traitent s’intéressent à ses aspects syntaxiques (Milner: 1978), neurolinguistiques (Jay: 1992, 2000), sociologiques (cf. étude

<sup>1</sup> Université Paris-Est Marne-la-Vallée; beligon.stephanie@wanadoo.fr.

<sup>2</sup> Je remercie notamment Nicolas Ballier, Laura Goudet, Catherine Mazodier, Eric Melac, Philip Miller, Jean Szlamowicz et Cécile Yousfi pour toutes leurs remarques et suggestions au sujet de cette contribution.

<sup>3</sup> *Grand Robert de la langue française*, disponible sur <http://gr.bvdep.com/gr.asp>.

<sup>4</sup> Il ne s’agit pas là de la seule utilisation des insultes, comme le rappellent Lagorgette et Larrivée (2004), les insultes peuvent refléter des relations de solidarité, mais c’est là un usage plus marginal et nous ne traiterons pas ici de cette utilisation.

des insultes rituelles de Labov: 1972), juridiques (Desmons & Paveau: 2008), psychanalytiques (Larguèche: 1983, 1993), aux « relations de solidarité » liées à l'insulte (Largorrette & Larrivée: 2004) et, plus largement, à la qualification péjorative (Laforest & Vincent: 2004). Huston (2002) se penche sur l'aspect culturel des insultes et sur les champs sémantiques dont relèvent les termes qui sont employés. Enfin, Butler (2004) travaille sur les discours de haine et sur la possible réappropriation des insultes. Cette contribution portera, quant à elle, sur les insultes directes, c'est-à-dire sur celles dans lesquelles l'insulteur s'adresse à l'insulté, qui est aussi le destinataire du message. Cet article traitera plus spécifiquement d'une caractéristique syntaxique des insultes et de son pendant sémantique: l'utilisation du pronom *you* ou son absence dans ce type d'insultes.

Ces structures ont pour concurrente l'utilisation de l'insulte seule, sans pronom: *you idiot / motherfucker / bastard*, etc. n'est pas très éloigné de *idiot / motherfucker / bastard* dans les insultes directes. Ce *you* interpelle, car il paraît redondant: en raison de la situation d'énonciation, le destinataire du message est en général clair, le pronom est « inutile ». On retrouve une problématique qui a été davantage étudiée dans le cas des impératifs (cf. Collin 2006, par exemple): le pronom peut aussi apparaître dans les impératifs, dans lesquels il est apparemment également redondant. Nous nous interrogerons sur l'apparition de ce pronom dans les énoncés insultants: qu'apporte-il? En quoi les énoncés dans lesquels figure *you* diffèrent-ils de ceux dont il est absent? Cette utilisation du pronom est-elle prototypique de ses emplois habituels ou s'en écarte-t-elle? Qu'est-ce qui, dans le système des personnes, fait de *you* un outil approprié à ces énoncés?

Nous chercherons à démontrer que *you* est révélateur de la construction de l'autre par rapport au locuteur et par le locuteur, qui fait de ses propres affects une caractéristique essentielle de l'insulté: *you* permet ainsi la stabilisation dans la langue d'un affect, présenté comme étant constitutif de l'identité<sup>5</sup> de l'insulté. Notre hypothèse sera que ce pronom témoigne de ce que l'insulteur cherche à « détourner » l'identité de l'insulté, à se l'approprier.

Pour ce faire, nous nous appuierons sur des exemples tirés du *Corpus of Contemporary American English*<sup>6</sup> et étudierons donc plus spécifiquement l'anglais américain. Nous présenterons d'abord quelques-unes des caractéristiques des insultes qui semblent pertinentes pour mettre en perspective l'emploi du pronom, puis nous étudierons les différences sémantiques entre énoncés avec et sans *you*.

<sup>5</sup> Nous entendons par « identité » l'ensemble des caractéristiques essentielles d'un individu, formant sa personnalité.

<sup>6</sup> Disponible sur <http://corpus.byu.edu/coca/>. Dans la mesure où il s'agit d'un corpus écrit, nous ne nous intéressons pas ici à la dimension phonétique du phénomène étudié; celle-ci mériterait néanmoins d'être analysée.

et enfin, dans la troisième partie, nous chercherons à rendre compte de ces divergences, nous nous intéresserons en particulier au système des pronoms mis en œuvre par ces constructions, à l'altérité radicale entre énonciateur et co-énonciateur et enfin à l'amorce de relation prédicative esquissée par cette structure.

## 1. L'insulte: quelques caractéristiques sémantiques et syntaxiques

Dans cette première partie, nous évoquerons les caractéristiques des insultes qui nous permettront de tracer un cadre à l'étude de l'apparition du pronom dans les formules étudiées ici: le recours à un signe « vide » de sens, qui est employé pour « essentialiser » une qualité (souvent non définie) de l'insulté, c'est-à-dire présenter les termes insultants le qualifiant comme l'une de ses propriétés. Enfin, nous examinerons brièvement de quel type de structures relèvent les insultes.

### 1.1. Un vide sémantique

Il est frappant que les insultes ne désignent souvent rien à proprement parler. On note toutefois des différences entre divers termes insultants: *idiot*, en anglais comme en français, renvoie à la bêtise; il est en revanche plus difficile d'attribuer à d'autres termes, souvent plus imagés (*motherfucker*, *bastard*, *asshole*, *son of a bitch*, etc.), un réel contenu sémantique et de déterminer quelle propriété ils dénotent. A l'évidence, ces lexèmes ne sont pas compositionnels et leur sens premier n'importe guère (ni le locuteur ni son auditoire ne décomposent ces termes en morphèmes pour analyser leur sens). Quelques définitions tirées de l'*Oxford English Dictionary (OED)* et de l'*Oxford Advanced Learner's Dictionary (OALD)* témoignent de ce flou sémantique.

L'*OED* définit comme suit le terme *motherfucker*: An obnoxious, despicable, or contemptible person; a very unpleasant person. Freq. as a term of abuse » et, à l'inverse, « A person; esp. a formidable, strong, or otherwise admirable person. »

Ces deux définitions témoignent de ce que la « qualité » à laquelle renvoie *motherfucker* est pour le moins vague: « obnoxious », « despicable », « contemptible », « very unpleasant ». Le substantif renverrait à toute une gamme de propriétés éminemment subjectives. En outre, *motherfucker* peut également être employé dans un sens mélioratif ou empreint d'empathie (il désigne alors simplement « une personne », comme dans l'exemple suivant, tiré du COCA: « White Lake is where Jim Lascadis's six-year-old died, that **poor motherfucker**. Meaning Lascadis. **Poor motherfucker** of a kid, though, also. Jesus. »)

Il paraît alors vain de vouloir définir ce terme. D'ailleurs, l'*OALD* fait le choix de ne pas délimiter le contenu sémantique de lexèmes tels que *bastard* ou *motherfucker*, comme l'indiquent les entrées suivantes: au sujet du premier, on peut lire « used to insult somebody, especially a man, who has been rude, unpleasant or cruel » et pour le second: « an offensive word used to insult somebody, especially a man, and to show anger or dislike ». C'est l'intention de l'insulteur qui est mise en avant, son état d'âme et la force illocutoire de l'énoncé (cf. « used to », « to show anger or dislike »).

Cette même idée est illustrée par les propos de Milner:

Il n'existe pas de classe « idiot », « salaud », etc. dont les membres seraient reconnaissables à des caractères objectifs communs; la seule propriété commune qu'on puisse leur attribuer, c'est qu'on profère à leur égard dans une énonciation l'insulte considérée. Alors que pour un nom ordinaire X, l'attribution « tu es un X » dépend entièrement de la bonne définition de la classe des X, pour un Nom de Qualité Y, c'est la classe qui dépend de l'énonciation de « Tu es un Y ». (Milner 1978: 296)

Ce qui fait de l'énoncé insultant qu'il soit valide, c'est le fait d'être prononcé, c'est en ce sens que Milner affirme que les noms de qualité sont « performatifs ».

Une confirmation de cette hypothèse réside dans le fait qu'une même insulte puisse être proférée dans des circonstances fort différentes pour caractériser des individus divers pour des motifs n'ayant pas grand chose les uns avec les autres: il est possible d'affubler ses enfants, son collègue de bureau ou son voisin d'un même nom doux pour des raisons très diverses (Rosier 2006: 56).

Qu'est-ce donc qui fait l'unité de ces usages variés? Ce pourrait être la « décharge émotive » que traduisent les insultes, pour reprendre l'expression de Benveniste. La même insulte n'exprime que « l'intensité d'une réaction à des circonstances » (Benveniste 1974: 256), c'est-à-dire le ressenti de l'insulteur.

En tant qu'ils n'ont pas véritablement de sens, ces mots sont des mots qui frappent, presque comme des objets (cf. Larguèche 1993). Ils résultent d'une nécessité d'extérioriser un sentiment sans véritablement rien désigner. Pourtant, ils opèrent une essentialisation de la qualité indéfinie qu'ils paraissent dénoter dans la personne de l'injuré.

## **1.2. Entre sentiment et stigmatisation**

Alors que l'insulte exprime avant tout l'état émotionnel de l'insulteur, celui-ci cherche à faire en sorte de stigmatiser l'insulté, tout comme si c'était son essence qui était qualifiée. De *you idiot* à *you are an idiot*, il n'y a qu'un pas – ou deux mots – et, comme nous le verrons

en 3., nos formules amorcent une relation prédicative entre l'insulté (désigné par *you*) et le qualificatif peu flatteur qui lui est attribué.

Ernotte & Rosier 2004 distinguent deux types d'insultes, « situationnelles » et « essentialistes »:

Est situationnelle l'insulte *Passoire!* lancée à un gardien de but dans le contexte d'un match. En revanche, l'insulte essentialiste est celle qui, hors de toute motivation par le contexte, met nominalement en cause l'individu interpellé dans son essence: *Imbécile!* (Ernotte & Rosier 2004: 37)

On peut toutefois faire l'hypothèse que toute insulte est un peu essentialiste, au sens où elle suggère qu'une action ou comportement – considérés comme répréhensibles, condamnables ou au moins critiquables – tiennent à ce qu'est, même temporairement, l'injurié, à son être intrinsèque.

Or ce jugement n'est formulable que par un insulteur qui estime être en mesure de juger son co-locuteur et de ramener son identité à une étiquette, et, qui plus est, d'exprimer son jugement. Cet « étiquetage » est notable d'un point de vue syntaxique. Nous remarquions plus haut que *you idiot* était très proche de *you are an idiot*. Toutefois, comme le rappelle Détrie, un énoncé du type « X est un Y »

offre prise à la réfutation syntaxique (on peut proposer une structure négative: X n'est pas un Y). Or, l'apostrophe-insulte ne permet pas ce retour sur l'énoncé: l'existence concrète, la référenciation indubitable, la coénonciation construite par l'apostrophe coupent court à sa remise en question, l'apostrophe actualisant simultanément l'évaluation et son entérinement, sans discussion. (Détrie 2007: 137)

Ainsi donc, « L'apostrophe non seulement efface l'articulation argumentative, mais aussi pose la caractérisation effectuée comme syntaxiquement irréfutable, en cumulant référenciation et qualification. » (*ibid.*: 137). Autrement dit, l'insulte est d'autant plus efficace et paraît d'autant mieux caractériser l'insulté qu'elle ne pose pas une relation prédicative, mais l'entérine. L'insulte met ainsi en évidence ou crée des rapports de force (certes labiles) entre l'insulteur, qui est aussi juge, et l'insulté, soumis à ce jugement catégorique et transformé en l'objet d'un discours (désobligant).

### **1.3. Caractéristiques syntaxiques**

Examinons maintenant quelques-unes des propriétés syntaxiques des énoncés insultants. On peut tout d'abord se demander de quelle structure ils relèvent. Selon Milner (1978), qui s'intéresse aux

insultes constituées d'un nom (ex. *Idiot!*), il ne s'agit pas de vocatifs, comme le sont des termes tels que *Général!* ou *Docteur!*, puisqu'elles ne visent pas seulement à interroger, mais aussi à qualifier. Pour Détrie (2007: 138), il s'agit bien de vocatifs, ou plus exactement d'apostrophe, mais de formes particulières d'apostrophes, puisque « l'apostrophe-insulte cumule simultanément référenciation (c'est un acte d'interpellation) et qualification (c'est un acte d'insulte). »

Cet acte d'interpellation-qualification est en lien étroit avec la situation d'énonciation, comme l'attestent certaines de ses caractéristiques syntaxiques, qui reflètent également l'implication de l'insulteur et son rapport à l'insulté. Comme nous le verrons dans la troisième partie, ceci n'est pas sans implication quant aux conditions d'apparition du pronom.

En effet, elles sont intimement liées au discours direct, Milner (1978) remarque d'ailleurs qu'elles ne peuvent pas être reproduites au discours indirect (cf. l'impossibilité de former un énoncé tel que \**Il a dit que idiot*). Elles sont le fruit de l'implication active du locuteur dans l'énoncé: la preuve en est qu'elles ne comprennent pas d'article. On peut reprendre à ce sujet les propos sur l'apostrophe de Denis et Sancier-Chateau (1994), cités par Détrie (2007: 61), rappelant que le déterminant est inutile: « il serait superflu dans la phrase parce que les données de la situation d'énonciation permettent une référence immédiate à l'être considéré ».

Qu'en est-il maintenant de nos structures en *you*? Quirk *et al.* (1985) considèrent que ces structures peuvent relever de deux types de constructions. On peut les assimiler à un vocatif qui est, selon ces auteurs « an optional element, usually a noun phrase, denoting the one or more persons to whom the sentence is addressed » (Quirk *et al.* 1985: 10.52 n). Parmi ces vocatifs, ces auteurs relèvent la présence de « epithets (noun or adjective phrases) expressing an evaluation ». Cette évaluation peut être négative et elle peut également être précédée de *you* (Quirk *et al.* donnent les exemples de *bastard*, *coward*, *fatty*, *idiot*, etc.).

Une autre possibilité est de rattacher nos structures à des phrases nominales (ou « nonsentences »), selon les mêmes auteurs, qui rappellent que certaines d'entre elles expriment l'approbation ou la désapprobation (« approval or disapproval »), tel que « Charming couple! » ou « Poor thing! ». Quirk *et al.* précisent que ces groupes nominaux ou adj ectivaux peuvent être précédés de *you* « [i]f the phrase is directed at the person addressed », comme dans « you angel » (qu'ils paraphrasent par « you're an angel ») ou « you idiot ».

On peut donc hésiter quant à l'identification de nos structures: phrases nominales ou vocatifs. Nous ne prendrons pas partie ici, mais remarquons néanmoins que les doutes qu'on peut avoir reflètent les nombreux rôles de nos constructions: ceux d'interroger, de qualifier et d'exprimer un sentiment.

Avant de voir plus en détail quel rôle joue le pronom, examinons ses effets de sens en comparant les énoncés avec et sans pronom.

## 2. Effets de sens de *you* dans les insultes

### 2.1. Présentation du corpus

Voici les séquences les plus fréquentes apparaissant dans le *Corpus of Contemporary American English (COCA)*, classés en fonction de la catégorie syntaxique du constituant suivant *you*:

-séquence ***you* + nom:**

*you bastard(s), you idiot, you asshole(s), you moron(s), you fucker(s), you fools, you liar, you motherfucker(s), you rascal, you coward, you slut, you loser, you dick, you goose, you monster, etc.*

-séquences ***you* + adjectif + nom:**

*you little shit/bitch/bastard/brat/fucker/slut, you stupid bitch/bastard, you fucking bitch/asshole/bastard/idiot, you dumb fuck/ass, you crazy bastard, you old fool/bastard/fart/witch, you dirty rat, you silly goose, etc.*

-séquences ***you* + 2 ou 3 adjectifs + nom:**

*you big fat liar, you crazy ultra-Orthodox parasites, you crazy old bastard/fool, you ungrateful little bitch/brat, etc.*

### 2.2. You et les impératifs

Rappelons brièvement quel est le rôle prêté à *you* dans les impératifs. Comme nous le soulignions dans l'introduction, dans les énoncés à l'impératif, on trouve parfois également le pronom *you*, qui paraît lui aussi redondant. Avec l'impératif, Collin (2006) rappelle que les deux fonctions prêtées au pronom sont les fonctions contrastive et expressive: dans le premier cas, elle servirait à désigner celui ou celle à qui s'adresse l'énoncé (et donc qui doit réaliser le procès), comme dans l'exemple suivant: « **You go** to the kitchen », he said. « *I'm going to bed.* » (G. Galsworthy, *The Apple-Tree*, II). Dans le second cas, elle aurait des effets aussi variés que ceux d'exprimer une forte pression, la colère, la menace ou l'agression, voire l'encouragement amical. Dans cet exemple, également rappelé par Collin (2006), c'est de l'encouragement qu'il s'agirait: *But first you come down to the kitchen with me, and*

*have a nice warm bath behind the stove. Bring your things; there's nobody about.* (W. Cather, *My Antonia*, I, ii). Ces deux orientations se retrouvent-elles dans nos énoncés insultants?

### 2.3. Etude de quelques exemples

Nous relèverons trois différences principales entre les énoncés avec et sans *you*: comme nous le verrons en 2.3.1, le pronom permet parfois d'identifier l'insulté, comme il le ferait dans le cas des énoncés à l'impératif, il a aussi un effet comminatoire sensible (2.3.2), assimilable à la fonction expressive citée plus haut. Par ailleurs, il joue un rôle indéniable dans l'argumentation (2.3.3). Les exemples étudiés sont extraits du COCA.

#### 2.3.1. Identification de l'insulté

L'identification du destinataire à l'œuvre lorsque le pronom est employé est perceptible dans l'exemple suivant:

- (1) The driver's side door was open. He threw it wide and was about to yank it shut when a Budget-Rent-a-Truck slammed into it, almost taking his arm off. The truck grumbled indifferently up Seventh Avenue. [...] His car door lay on the street half a block away. Oliver wasn't going to let this pass. He leaped out heedlessly, ignoring the traffic. **Motherfucker!** he cried.

Dans cet exemple, Oliver ouvre la portière de sa voiture, dans laquelle fonce une camionnette: la portière est arrachée, ce qui provoque la colère assez légitime d'Oliver. Celui-ci s'exclame alors: « Motherfucker! ». On peut ici comparer *Motherfucker* et *you motherfucker*. Dans le second cas, le pronom servirait notamment à prendre à partie le chauffeur du van (ou à feindre de s'adresser à lui s'il est hors de portée); dans l'énoncé original, en revanche, ce *motherfucker* sert tout autant à insulter ce conducteur qu'à déplorer avec rage la situation. En d'autres termes, alors que *you motherfucker* serait clairement une insulte, *motherfucker* est, sous couvert d'insulte, une interjection au même titre que le serait *fuck* ou *damn*.

Cet exemple et la confrontation entre structure avec et sans pronom met en évidence que le pronom remplit ici une fonction parallèle à celle de la fonction contrastive qu'il peut assumer dans les impératifs.

#### 2.3.2. Fonction expressive

Comme avec les impératifs, l'emploi de *you* peut servir l'emphase, ainsi que le suggère l'exemple suivant:

- (2) Then there were the neighbors across the hall, a young couple who fought all the time, almost every night. Their fights started in their apartment [...]. Then they carried out into the street, right in front of my bedroom window. They always began the same way, lobbing cheap insults and obscenities at each other:

**'Fuck you!'**

**'You fucking bitch!'**

**'You motherfucker!'**

**'You fucking asshole!'**

After they'd warmed themselves up the girl would usually fall silent and the boy, whose case I favored, would launch into an unbelievably long monologue.

Dans cet exemple, un couple se dispute: les hostilités commencent par un échange d'insultes du type 'you + nom insultant'. Ici, le pronom donne une impression de « force », de « décharge émotionnelle » plus forte que ne le feraient les termes utilisés isolément. Il remplit sa fonction dans une dispute et ne sert aucunement l'identification: son rôle semble être de donner un tour plus agressif à l'échange: on retrouve bien ici la fonction expressive mentionnée au sujet des impératifs.

C'est parfois la menace qui est servie par cette construction, comme en témoigne la proposition suivant l'insulte (*I'll kill you*), à valeur promissive:

- (3) I realized I was soaked in sweat. You think this is a goddamn game, I'll play.' I took a breath, and did it again: 'But only if I can talk to Lydia. So I know she's all right. You touch her, **you motherfucker**, I'll kill you.'

Dans cet exemple, sur lequel nous reviendrons en 2.3.4., l'effet comminatoire du *you* est net: le locuteur 1 (L1) s'adresse à un homme (L2) qui détient manifestement Lydia prisonnière. L1 menace L2 par la formule « You touch her, you motherfucker, I'll kill you »: le recours à *you* est plus probable dans le cas d'une menace de ce type<sup>7</sup>.

### 2.3.3. Qualification d'un propos

Si le recours à *you* dans les énoncés que nous avons examinés présente un parallélisme certain avec les structures impératives, d'autres emplois sont, en revanche, plus idiosyncrasiques:

- (4) Harry S. Langerman uttered these words – and he's somebody you might have known but didn't because in 1949, he read a little

<sup>7</sup> Ajoutons que cet effet est ici renforcé par l'utilisation répétée de *you*, qui est martelé durant l'intervention de L1 (« **you** touch her, **you** motherfucker, I'll kill **you** »).

article in the paper about a hamburger stand owned by these two brothers named McDonald and he thought, that's a really neat idea, so he went to find them. They said, we can give you a franchise in this for 3,000 bucks. Harry went back to New York; asked his brother, who was an investment banker, to loan him the \$3,000. And his brother's immortal words were, **you idiot**, nobody eats hamburgers. He wouldn't lend him the money and, of course, six months later Ray Kroc had exactly the same idea. It turns out people do eat hamburgers and Ray Kroc, for a while, became the richest man in America.

Ici, Harry Langerman a l'idée de faire affaire avec les frères McDonald et souhaite emprunter pour ce faire de l'argent à son frère banquier, qui s'écrie: « *you idiot, nobody eats hamburgers* ». Il n'est pas impossible que le passage du discours indirect au discours direct favorise le recours au pronom, qui marquerait ainsi plus nettement une transition. Par ailleurs, une comparaison entre *you idiot* et *idiot* est instructive: dans le premier cas (celui qui se trouve dans notre texte), l'énoncé insultant qualifie apparemment l'idée et les propos de Harry, ce que veut dire le frère est que l'idée formulée par Harry est stupide. L'énoncé sans *you*, pour sa part, aurait pour effet de traiter plus nettement Harry d'idiot. Dans un cas, il s'agit d'exprimer l'idée que *ce qu'il dit* est idiot, dans le second, que ce qu'il dit révèle qu'il est idiot (on retrouve là un parallèle avec insulte situationnelle et insulte essentialiste). Nous tenterons d'apporter une explication à ces divergences en 3.

Dans l'exemple suivant, l'énoncé, qui ne contient pas *you*, présente des effets de sens différents:

- (5) Brava hated flattery. [...] Only after talking of some marginal subject, not connected to Brava and his wealth, did he [Brava's friend] dare to speak of Danny's [=Brava] difficult years from 1976 to 1981, how he had overcome his difficulties and learnt to turn them to his advantage, or else to ask him: 'Tell me, Danny, how did it go with those tractor guys today?' Sometimes it would work, and Danny would cooperate with him. But when the attempt at flattery was too blatant, things would get a little complicated. Danny would turn his eyes away from the friend and say something like: '**stupid idiot**, why don't you shut up and leave me alone?'

On peut là encore comparer *stupid idiot* et *you stupid idiot*: alors que la deuxième variation serait, comme dans l'exemple précédent, une remarque sur les propos de l'ami de Danny (L1), que l'on pourrait paraphraser par *you should know I don't like flattery*, l'exemple de notre extrait est une simple façon de s'adresser à L1 de la part de Danny et de manifester son désaccord, sans s'attarder sur les raisons

qui le poussent à demander à L1 de le laisser tranquille. L'emploi de *you* permettrait à Danny de revenir sur la question de L1, qui provoque l'insulte (une glose possible serait: *you have to be an idiot to ask me that question*), ce qui n'est pas le cas dans l'énoncé original.

#### 2.3.4. Bilan

Pour terminer cette revue des effets de l'utilisation de *you*, revenons sur l'exemple cité en 2.3.2:

- (6) I realized I was soaked in sweat. 'You think this is a goddamn game, I'll play.' I took a breath, and did it again: 'But only if I can talk to Lydia. So I know she's all right. You touch her, **you motherfucker**, I'll kill you.'

'Oh, oh, listen to him! Big man! Know what, I really should forget the game and kill her right now. What could you do about it? What, **asshole**? But I'll give you a chance. I'll play fair.'

Cette séquence a d'intéressant qu'elle fait se succéder *you motherfucker* (structure avec pronom) et *asshole* (structure sans pronom). Nous avons déjà mentionné l'effet de menace du premier énoncé insultant. Rien de tel, en revanche, dans l'énoncé suivant, « *asshole* ». Cette différence tient peut-être à ce qu'avec *you*, la prise en charge énonciative paraît plus grande: l'énonciateur crée une relation <*you* / *motherfucker*>, qui sert ici la menace. En revanche, dans la réponse qui suit (« *What, asshole?* »), l'absence de pronom suggère que la relation entre le destinataire *you* et le prédictor *asshole* n'est pas à poser: elle est déjà établie, d'où une implication énonciative moins grande et une fonction expressive moins marquée.

On voit les effets de sens variés liés à l'utilisation de *you*: délimitation du locuteur, menace, agression. De plus, *you* peut qualifier un énoncé tout autant qu'un individu et renvoie à un raisonnement (« *you have to be an idiot to say that* »). En revanche, les insultes sans *you* sont parfois de simples interpellations, elles fonctionnent comme façon de s'adresser à un co-locuteur de façon moins personnelle et traduisent une implication énonciative moins grande. Comment expliquer ces particularités?

### 3. *You* et *I*: un couple explosif?

Nous chercherons ici à démontrer que c'est la configuration de l'emploi de *you*, sous-tendu par la présence d'un *I*, qui est à l'origine de bon nombre des effets de sens de nos structures. Nous rappellerons d'abord les propos de Benveniste (1966) sur les personnes et sur l'interdépendance et l'opposition entre *je* et *tu* (3.1), nous examinerons comment cette configuration explique les effets expressifs de nos

structures. Nous étudierons ensuite la prise en charge énonciative induite par nos constructions. Enfin, nous nous pencherons sur les ressources que présentent les énoncés insultants sans *you*.

### **3.1. Le *tu* comme *non-je***

Rappelons tout d'abord les propos de Benveniste quant au rapport entre *je* et *tu*:

« Je » désigne celui qui parle et implique en même temps un énoncé sur le compte de « je » [...]. A la 2e personne, « tu » est nécessairement désigné par « je » et ne peut pas être pensé hors d'une situation posée à partir de « je ». (Benveniste 1996: 227-228)

*Je* et *tu* s'impliquent, ils sont interdépendants et *tu* ne peut exister sans *je*. Tout emploi de *tu*, ou *you*, est sous-tendu par la présence (qui peut être implicite) d'un *je*: ceci explique la forte implication énonciative que l'on a notée dans nos divers énoncés: *je* s'engage particulièrement lorsqu'il emploie *you*. Par ailleurs, si, selon Benveniste, *je* et *tu* s'opposent à *il/en ce que* seuls ces pronoms désignent prototypiquement une personne et qu'eux seuls sont partie prenante de la situation d'énonciation, ils s'opposent également entre eux:

[...] si « je » et « tu » sont l'un et l'autre caractérisés par la marque de personne, on sent bien qu'à leur tour ils s'opposent l'un à l'autre, à l'intérieur de la catégorie qu'ils constituent, par un trait dont il faut définir la nature linguistique.

La définition de la 2e personne comme étant la personne à laquelle la première s'adresse convient sans doute à son emploi le plus ordinaire. Mais ordinaire ne veut pas dire unique et constant. On peut utiliser la 2e personne hors de l'allocution et la faire entrer dans une variété d'*« impersonnel »*. Par exemple, « vous » fonctionne en français comme anaphorique de « on » (ex. « on ne peut se promener sans que quelqu'un vous aborde »). En mainte langue, *tu* (*vous*) de substitut à *on* [...]. (*ibid.*: 232)

L'auteur peut ainsi conclure:

Il faut et il suffit qu'on se représente une personne autre que « je » pour qu'on lui affecte l'indice « tu ». Ainsi, toute *personne* qu'on se représente est de la forme « *tu* », tout particulièrement – mais non nécessairement – la personne interpellée. Le « *tu* » (« *vous* ») peut donc se définir ainsi: « la personne *non-je* ». (*ibid.*: 232)

*Tu* serait donc la marque même de l'altérité: c'est peut-être pour cette raison qu'il marque le rejet, l'agression. Ceci n'est pas sans rappeler les propos de Détrie (2007) au sujet de l'apostrophe:

Une des fonctions de l'apostrophe, dans le rapport à autrui, est d'instaurer un axe frontal, de face à face. Fondant la relation coénonciative, l'apostrophe constitue donc un processus d'assertion forte du mode de textualisation en *soi-même*, soit un mode permettant d'opposer les coénonciateurs au sein du couple *je/tu*, ce qui correspond à l'explicitation de l'énonciataire. [...] son rôle est de matérialiser la relation à la deuxième personne: le degré d'objectivation d'autrui est alors maximal. L'apostrophe met ainsi en spectacle la rupture, la différence, l'altérité, et donc la reconnaissance d'autrui comme autre du *je*. L'intersubjectivité est construite sur le mode de l'individuation subjective, c'est-à-dire sur une relation à l'autre basée sur son irréductible identité individuée, et non sur une consensualité qui ne permettrait pas la discrimination indubitable de *je* et *tu*. (Détrie 2007: 166)

Si l'on accepte l'hypothèse que *you* est bien une apostrophe, les analyses de Détrie s'appliquent parfaitement à nos constructions et expliquent l'opposition entre construction avec et sans *you*: le pronom oppose deux personnes, l'insulteur et l'insulté, c'est une marque d'altérité et de rejet.

Par ailleurs, ce lien entre le *je* et le *tu* a pour conséquence que les deux entités partagent un même espace, selon Détrie (2007):

L'apostrophe est en rapport avec la notion de spatialité, le *toi* et le *moi* qui la sous-tend circonscrivant un lieu en partage. [...] Poser un *tu*, c'est d'abord l'ancrer dans un espace qui s'organise autour du *je*: c'est construire une sphère spatiale en partage, ou plus exactement ouvrir à *tu* son propre territoire. (Détrie 2007: 190)

C'est peut-être ce qui fait le côté menaçant de l'insulte par *you*: l'insulté est à la portée de l'insulteur, qui peut donc exercer son pouvoir sur lui. Si *you* fait partie de la sphère du *I*, *I* peut agir sur lui.

### **3.2. L'engagement de *you***

Toutefois, l'agressivité tient aussi à un phénomène similaire à celui que l'on peut repérer dans les impératifs et les indicatifs à valeur d'ordre, qu'identifient Danon-Boileau, Morel & Perrin:

L'absence de sujet à l'impératif permet de contraster dans le registre déontique les énoncés de type « Toi, mange ta soupe! » avec ceux de type « Tu manges ta soupe! ». Les premiers marquent une co-locution sans coénonciation – le vocatif construit un co-locuteur à partir de la situation colocutoire –, tandis que l'énoncé de forme déclarative à la deuxième personne constitue un forçage de consensualité co-énonciative. La présence du sujet *tu* avant le verbe assigne explicitement au co-énonciateur le statut d'argument dans une relation prédicative ontiquement validée. Ceci explique pourquoi

un énoncé de ce type est généralement interprété comme plus contraignant, voire plus brutal, que l'énoncé de forme impérative. Au fond, un ordre à la forme impérative n'engage que son auteur. En revanche, fût-ce à son corps défendant, un énoncé de forme déclarative engage le co-énonciateur. (Danon-Boileau, Morel & Perrin 1992: 6)

Selon ces auteurs, les indicatifs à valeur d'ordre sont plus contraignants que les impératifs en raison de l'occurrence du pronom qui assigne au co-énonciateur le statut d'argument de la relation prédicative. De même, dans nos énoncés, *you* semble poser – ou *imposer* – une qualification prédicative, d'où sa force: en assignant un substrat à la qualification, il renforce le lien entre le co-locuteur et la qualification qui lui est attribuée.

De plus, la présence du *you* témoigne du statut que s'arroge le locuteur: celui-ci estime être en mesure de juger son co-locuteur et de ramener son identité à une « étiquette » et de poser et d'assumer une qualification le concernant.

### **3.3. L'insulte comme appellation**

Les énoncés insultants en *you* s'ancrent dans une situation particulière en tant qu'ils sont en lien étroit avec la situation d'énonciation dans la mesure où leur rapport avec les locuteurs en présence est explicité. En effet, ces constructions mettent en valeur la présence du locuteur et du colocuteur, le lien entre l'énoncé et la situation d'énonciation est saillant, c'est ce qui explique peut-être que ces énoncés soient particulièrement indiqués lorsque ce sont les propos ou les actions de l'insulté (par opposition à son identité seule) qui sont critiqués.

Que dire des énoncés qui, eux, ne contiennent pas le pronom? Ceux-ci s'assimilent plutôt à un nom propre. En effet, comme le nom désigne directement, il ne requiert pas de déterminant, Détrie note qu'« en cela, le nom commun en apostrophe a un fonctionnement syntaxique tout à fait spécifique, qui peut être rapproché de celui du nom propre: il perd son statut de signe linguistique, au profit du statut de désignateur direct » (2007: 192). De plus, l'absence de prise en charge explicite de la part de l'énonciateur vient appuyer cette idée. Dans l'exemple que nous citions plus haut (6),

‘Oh, oh, listen to him! Big man! Know what, I really should forget the game and kill her right now. What could you do about it? What, **asshole?** But I'll give you a chance. I'll play fair.’

on voit que ce *asshole* n'est pas pris en charge, comme s'il était déjà acquis, comme le serait un nom propre, accepté et reconnu par toute une communauté.

### 3.4. Bilan

Les propriétés des formules en *you* tiennent à ce que sont mis en rapport explicitement un locuteur et son colocuteur, que le premier s'arroge le droit de pouvoir juger. Ceci ne signifie malgré tout pas que les formules sans pronom soient plus pauvres sémantiquement, elles ont également un fonctionnement propre riche d'effets de sens, qui s'explique par le statut proche du nom propre qu'a l'insulte dans ces cas-là.

### 4. Conclusion

Nous avons cherché à montrer dans cette contribution que les effets de sens de *you* sont variés dans ces constructions et qu'ils s'expliquent d'une part parce que le *you* est sous-tendu par un *I*, en creux, ce qui permet de rendre compte des effets de menace et de coercition créés par nos énoncés, mais également par le lien fort entre *you* et le terme qui lui est rapporté. Par ailleurs, le locuteur, par son utilisation du pronom, s'arroge le droit de juger l'insulté, de l'étiqueter, d'en résumer l'identité par un qualificatif péjoratif: c'est en ce sens qu'on peut parler d'usurpation d'identité.

Les insultes avec et sans *you* exploitent toutes le potentiel de l'insulte: sans *you*, on se trouve plutôt du côté de l'appellation, de la dénomination, alors qu'on est davantage avec *you* du côté de la qualification essentialisante qui met en rapport un *je* et un *tu*. Dans un cas comme dans l'autre, c'est une certaine hostilité qui s'exprime, mais avec *you* par l'engagement du locuteur, alors que c'est la dénomination imitant le nom propre qui fait la force de la construction sans pronom.

### Références bibliographiques

- Benveniste, E. (1966), « Structure des relations de personnes dans le verbe », *Problèmes de linguistique générale*, t.1, Gallimard, Paris, p. 225-236.
- Benveniste, E. (1974) « Blasphémie et euphémie », *Problèmes de linguistique générale*, t.2, Gallimard, Paris, p. 254-257.
- Butler, J. (2004), *Le Pouvoir des mots. Politique du Performatif*, Editions Amsterdam, Paris.
- Collin, C., (2006), *Le Sujet dans l'injonction*, Presses universitaires de Rennes, Rennes.
- Culpeper, J., (2011), *Impoliteness: Using Language to Cause Offence*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Danon-Boileau, L., Morel, M.-A. et Perrin, I. (1992) « L'impératif en français et en anglais contemporains », *HERMES 9, Journal of Linguistics*, p. 157-180.
- Desmons, E. et Paveau, M.-A. (2008), *Outrages, insultes, blasphèmes et injures: violences du langage et polices du discours*, L'Harmattan, Paris.
- Détrie, C., (2007), *De la non-personne à la personne. L'apostrophe nominale*, CNRS Editions.

- Ernotte, P. et Rosier L. (2004), « L'ontotype: une sous-catégorie pertinente pour classer les insultes? », *Langue française* 144/4, p. 35-48, disponible sur: <http://www.cairn.info/revue-langue-francaise-2004-4-page-35.htm>.
- Florea, M. et Mateiu, I. (2012) « Les insultes – Forme de manifestation de l'agressivité verbale. Analyse comparative français *vs* Roumain », disponible sur <http://www.humanistica.ro/anuare/2012/Continut/10.Florea.pdf>.
- Haugh, M., Bousfield, D. (2012), "Mock impoliteness, jocular mockery and jocular abuse in Australian and British English", *Journal of Pragmatics* 44/9, p. 1099–1114, disponible sur [http://www98.griffith.edu.au/dspace/bitstream/handle/10072/47866/81000\\_1.pdf?sequence=1](http://www98.griffith.edu.au/dspace/bitstream/handle/10072/47866/81000_1.pdf?sequence=1).
- Huston, N. (2002), *Dire et interdire: Éléments de jurologie*, Payot, Paris.
- Jay, T. (1992), *Cursing in America: a psychological study of dirty language in the courts, in the movies, in the schoolyards, and on the streets*, John Benjamins Publishing, Amsterdam.
- Jay, T. (2000), *Why We Curse: A Neuro-Psycho-Social Theory of Speech*, John Benjamins Publishing Company, Philadelphia-Amsterdam.
- Labov, W. (1972), *Language in the Inner City: studies in the black English vernacular*, University of Pennsylvania Press, Philadelphia.
- Laforest, M. et Vincent, D. (2004), « La qualification péjorative dans tous ses états », *Langue française* 144, p. 59-81, disponible sur [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr\\_0023-8368\\_2004\\_num\\_144\\_1\\_6808](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr_0023-8368_2004_num_144_1_6808).
- Lagorrette, D. (2003), « Les syntagmes nominaux d'insulte et de blasphème: analyse diachronique du discours marginalisé », *Thélème, Revista Complutense de Estudios Franceses*, número Extraordinario, p. 171-188.
- Lagorrette D. et Larrivée P., (2004) « Interprétation des insultes et relations de solidarité », *Langue française* 144, p. 83-103, disponible sur [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr\\_0023-8368\\_2004\\_num\\_144\\_1\\_6809](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr_0023-8368_2004_num_144_1_6809).
- Larguèche, E. (1983) *Injure et sexualité. Le Corps du délit*, Presses Universitaires de France, Paris.
- Larguèche, E. (1993), *L'Injure à fleur de peau*, L'Harmattan, Paris.
- Milner, J.-C. (1978), *De la Syntaxe à l'interprétation: quantités, insultes, exclamations*, Éditions du Seuil, Paris.
- Quirk, R., Greenbaum, S., Leech, G. et Svartvik, J. (1985), *A Comprehensive Grammar of the English Language*, Longman, London-New York.
- Rosier, L. (2006), *Petit traité de l'insulte*, Labor, Loverval.
- Ruwet, N. (1982), *Grammaire des insultes et autres études*, Editions du Seuil, Paris.